

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,

Nous y voilà !

Nous sommes enfin rassemblés pour cette première conférence régionale de l'ESS.

C'est évidemment ému que je m'adresse à vous en ce jour, que je ressens comme une victoire dans un long combat pour permettre de concilier création de richesse et dignité d'entreprendre à Mayotte.

La loi du 31 juillet 2014, la fameuse Loi de l'ESS a permis la mise en place d'un cadre d'importance pour notre pays, voire pour le monde et une nécessité pour Mayotte.

Peut-être l'avons-nous oublié, mais depuis les Etats Unis et jusqu'au bout du monde, 2008 a été un tremblement de terre économique, qui a mis en exergue l'interdépendance de nos économies et bien sûr leur fragilité !

Fragiles car nos économies sont passés du réel au tout financier, sont passés du village au monde avec des actionnaires en Suède pour un travail manufacturé au Bangladesh

Cette Loi du 31 juillet 2014 a été voulue comme une loi de transition économique : « Du financier vers le réel ».

Nicolas Hulot disait, lors de l'inauguration du 10 ème mois de l'ESS : « *Le développement de l'ESS est un enjeu majeur si nous voulons réussir la transition écologique et solidaire car c'est l'avenir de l'économie* ».

Dès son examen au parlement, je me suis toujours dit que ce texte est écrit pour Mayotte qu'il est un moyen, parmi d'autres, pour créer les conditions d'un développement économique adapté à nos réalités.

Des réalités qui ne sont pas celles des autres territoires de notre pays, nous ne sommes pas l'île de France, nous n'avons pas la base aérospatiale de la Guyane, nous n'avons pas les 50 % des réserves mondiales de Nickel comme en nouvelle Calédonie....

Dans le canal du Mozambique, nous avons développé tout au long de notre histoire nos modes d'échanges économiques, et qui sont teintés de solidarité, d'utilité collective et sociale.

Qui mieux que le mahorais peut incarner cette économie d'avenir ?

En Europe l'ESS représente :

- 10 % du produit intérieur Brut,
- 11 millions d'emplois soit 4,5 % de la population active,
- Et c'est surtout 1/4 des entreprises nouvelles créées !

C'est dire la dynamique, la mutation économique qui est en train de s'opérer sous nos yeux.

En France, les choses sont encore plus flagrantes :

- 10,5 % des emplois, 14 % de l'emploi privé,
- Plus de 5000 entreprises créées chaque année, correspondant à plus de 11 000 établissements employeurs.

La France fait partie comme la Finlande et la Belgique des bons élèves de l'Europe en la matière !

A Mayotte, comme j'ai coutume de le dire, l'ESS est dans notre ADN, dans notre façon de concevoir nos échanges économiques, sociaux, culturels...

Nous aspirons à la modernité et c'est légitime, et aujourd'hui rien n'est plus moderne que notre histoire, ce que nous sommes.

C'est ma conviction en tous cas, et nous pourrions faire de Mayotte un laboratoire intéressant de l'ESS.

Pour cela, il faut un cadre - et il existe - que nous devons probablement le faire évoluer.

Vous le savez sans doute, la loi du 31 juillet 2014, c'est 95 articles qui traitent du commerce équitable, du financement solidaire, du chèque emploi associatif, de la subvention publique, des fonds européens, de monnaies locales, de la commande publique, des coassurances, etc....

Une loi qui modifie bien des codes comme celui du travail.

Et dans son article 6, elle définit ce qu'une Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire doit faire

Avant-même que la loi ne soit adoptée, j'ai œuvré à la création d'une CRESS à Mayotte, j'ai voulu en faire un outil de modernité, une maison pour les mahorais qui souhaitent créer - bien qu'elle ne soit qu'une chambre

Un lieu dans lequel la recherche de la performance économique est regardée aussi bien dans son utilité sociale que dans sa capacité à innover.

Je me souviens avoir convié en mai 2014 quelques convaincus, qui portaient des structures d'insertion par l'activité économique.

Je leur ai demandé d'instamment créer la CRESS pour qu'elle devienne le pivot de l'ESS à Mayotte.

Elle a finalement vu le jour le 26 juin 2014, mais il aura fallu attendre l'ordonnance du 7 avril 2016 pour que cette chambre de l'économie mahoraise puisse incarner la dynamique sous-tendue par la Loi.

Dès lors tout s'est accéléré avec l'appui de puissants alliés, d'abord celui du Conseil départemental et de l'Etat qui ont agréé la CRESS le 13 décembre 2016 après son inauguration, en quelques sortes, par Madame la ministre le 29 septembre 2016.

Je tiens ici à remercier chacun

Avec le peu de moyens alloués à la CRESS, une équipe s'est constituée, ils sont aujourd'hui 4 professionnels qui je le sais font de leurs mieux pour traduire au quotidien mon exigence :

Ils ont :

- Créé 6132 h d'insertion pour les personnes les plus éloignées de l'emploi dans le cadre de la commande publique,
- Rencontré plus de 125 porteurs de projets et d'initiatives,
- Organisé 165 réunions d'information sur l'ESS,
- Accompagné 56 porteurs de projets dont 10 ont abouti à de la création d'activité malgré le manque d'accompagnement financier,
- Organisé le premier mois de l'ESS avec 15 événements programmés,
- Mis en ligne 2 sites internet : un portail de l'ESS (site CRESS) et un portail de l'achat socialement responsable,
- Remis le 1^{er} prix ESS aux trophées mahorais de l'entreprise,
- Publié la liste des entreprises de l'ESS (**448 à Mayotte, 10 fois moins qu'à La Réunion et 2 fois moins qu'en Guyane**), notre potentiel est donc énorme. Nous sommes passés de 336 à 448 entreprises de l'ESS,
- apporté la contradiction dans plus de 13 événements organisés par d'autres,
- participé à la session tripartite du dialogue sociale,
- finalisé un Diplôme Universitaire dirigeant de l'ESS avec le CUFR de Mayotte,
- entamé une campagne d'adhésion depuis 1 semaine avec déjà 50 entreprises de l'ESS qui souhaitent nous rejoindre (Bred, Cepac, Ucoopam, Crédit Agricole, BGE, Adie, ... Et même l'association des Cadis)

- créé 3 dispositifs (Achat Socialement Responsable, Made in ESS, ESS acteur de la transition énergétique et de l'économie circulaire) d'autres sont à venir.

Et la liste n'est pas exhaustive...

Je souhaite ici les remercier pour le travail accompli !

Ils ne sont évidemment pas seuls, ils sont dans un réseau de partenaire institutionnels (Etat : Dieccte, Sgar, Ars et collectivités : Département, communes) mais aussi avec les chambres consulaires, la BGE et bien d'autres que le temps ne me permet pas de tous citer.

Je tiens à leur souhaiter bon courage pour ce qu'il reste à accomplir !

Notamment dans la démarche consistant à réduire l'économie informelle vers plus de formalisation. Car à Mayotte plus qu'ailleurs une économie « clandestine » existe, peut-être a-t-elle un effet de dumping sur l'économie qui se structure ?

A Mayotte plus qu'ailleurs nous devons changer de paradigme, de visions dans l'allocation des moyens par la puissance publique. Aujourd'hui l'Etat finance des actions portés notamment par des entreprises de l'ESS avec comme inconvénient que souvent ces derniers ont une durée de vie limitée à l'action financée.

Nous devons soutenir financièrement la viabilité des porteurs de projets mahorais au risque de voir poindre d'autres acteurs, d'ailleurs. C'est l'ancrage au territoire que l'ESS privilégie, et ce principe est, pour moi, essentiel.

J'attire l'attention de tous sur l'impérieuse nécessité de soutenir davantage Mayotte et soutenir l'ESS : c'est en soit contribuer au rayonnement de ce territoire et de ses acteurs !

C'est notamment au travers d'une stratégie régionale de l'ESS forte qu'à la fois les priorités et les moyens seront engagés. C'est d'ailleurs l'objet de cette conférence, car sa finalité est de permettre au Conseil départemental de mettre en place une stratégie s'inscrivant dans son futur SRDE 2I conformément à ce que la loi Notr réclame.

J'encourage vivement les parties prenantes dans cette voix, celle de la clarté et du concret pour nos entreprises, nos filières et bien sûr pour votre CRESS.

Avant de finir, je dois me dois de vous informer de ma démission de mon poste de président de la CRESS.

De toutes mes fonctions, c'est celle que je regrette le plus de quitter tant il reste des étapes à franchir.

Mais, je resterai particulièrement à l'écoute de ce qu'il s'y passe, car, vous l'avez compris, l'ESS est une véritable conviction pour moi !

Je tiens ici à saluer l'ensemble des entreprises de l'ESS qui rejoignent la CRESS, la MGEN, le CA, la BRED, la CEPAC, Mlezi Maoré, le Corace, Tifaki hazi, les MFR, l'IRTS, l'APAJH, l'ADSM.... Pour ne citer que ceux-là...

Je tiens également à avoir une petite pensée pour Ben d'avec lequel je divorce et avec qui depuis 5 ans

Puisque nous avons un passé en commun notre avenir est nécessairement lié.

Thani Mohamed Soilihi